Certificat d'études secondaires

Numéro d'inventaire : 2016.39.3
Auteur(s) : Anne Ropert
Type de document : diplôme
Éditeur : Rectorat de Rennes
Imprimeur : Mizeret, Rinqueberck et Rouvière
Période de création : 2e quart 20e siècle
Date de création : 1931
Inscriptions :
• lieu d'édition inscrit : Rennes
• lieu d'impression inscrit : Paris
Matériau(x) et technique(s) : papier
Description : Imprimé complété à la main. Encadrement décoratif.
Mesures : hauteur : 27 cm ; largeur : 36,7 cm
Mots-clés : Brevets (élémentaire et supérieur)
Autres descriptions : Langue : Français

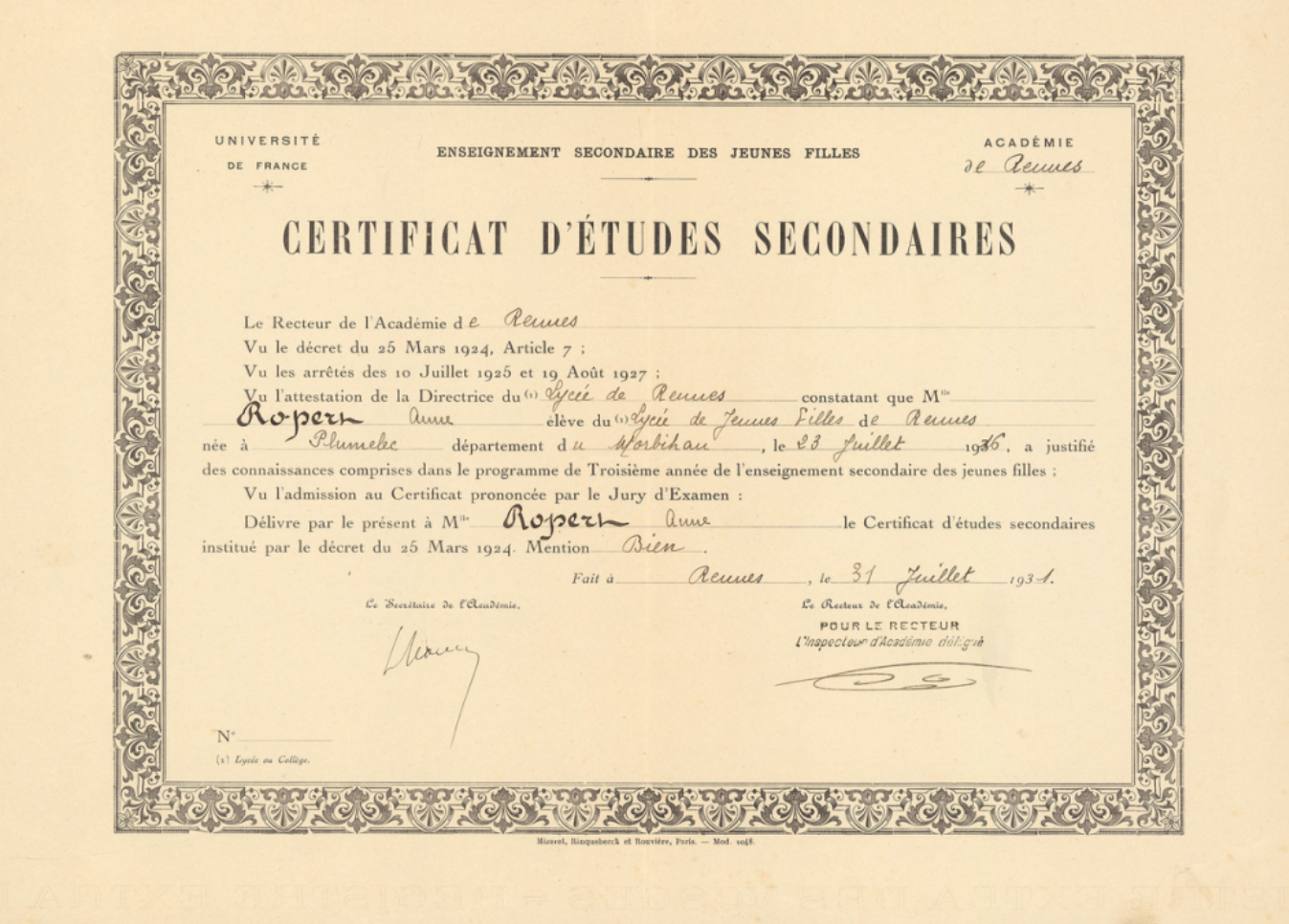

UNIVERSITÉ DE FRANCE

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES JEUNES FILLES

ACADÉMIE de Rennes

CERTIFICAT D'ÉTUDES SECONDAIRES

Le Recteur de l'Académie de Rennes
Vu le décret du 25 Mars 1924, Article 7 ;
Vu les arrêtés des 10 Juillet 1925 et 19 Août 1927 ;
Vu l'attestation de la Directrice du (1) Lycée de Rennes constatant que Mlle Ropert Anne élève du (1) Lycée de Jeunes Filles de Rennes
née à Plumelec département du Morbihan, le 23 Juillet 1916, a justifié des connaissances comprises dans le programme de Troisième année de l'enseignement secondaire des jeunes filles ;
Vu l'admission au Certificat prononcée par le Jury d'Examen :
Délivre par le présent à Mlle Ropert Anne le Certificat d'études secondaires institué par le décret du 25 Mars 1924. Mention Bien.

Fait à Rennes, le 31 Juillet 1931.

Le Secrétaire de l'Académie,

Le Recteur de l'Académie,
POUR LE RECTEUR
L'Inspecteur d'Académie délégué

N°

(1) Lycée ou Collège.

Mizeret, Rinqueberck et Rouvière, Paris. — Mod. 1048.